

N° 27 / JANVIER 2015

Le devenir des titulaires d'un DUT obtenu en 2011 à l'université de Rennes 1

Situation 30 mois après l'obtention du diplôme

91%
des diplômés
poursuivent des études

83%
des diplômés n'ayant
pas poursuivi d'études
sont en emploi

71,5%
ont un emploi stable

1 350 €
de salaire net mensuel
médian



64,5% d'hommes mais des variations selon le secteur

Les diplômés de DUT sont majoritairement des hommes (64,5%). Ce constat s'effectue au sein de tous les diplômes du secteur industriel, à l'exception des DUT Chimie et Génie biologique. A l'inverse, les quatre spécialités relevant du secteur tertiaire sont toutes majoritairement féminines. (cf. Tableau)

(ensemble des diplômés 2011, source APOGEE)



77% sont titulaires d'un baccalauréat général

Plus de la moitié des diplômés est issue de la série S (52%), 21,5% de la série ES et 3,5% de la série L.

La filière technologique regroupe quant à elle 18,5% des diplômés, dont une majorité est issue de la série STI (61%).

Par ailleurs, 1% des diplômés sont issus de la filière professionnelle, 0,5% ont une équivalence et 3% ont validé leur baccalauréat à l'étranger.

(ensemble des diplômés 2011, source APOGEE)



70% des diplômés ont validé leur DUT 2 ans après le bac.

Parmi les 1 294 diplômés, 70% ont obtenu leur baccalauréat en 2009 et ont donc validé leur DUT deux ans après.

Les 30% restants ont connu divers parcours : redoublement au cours du DUT, autre(s) formation(s) effectuée(s) entre le baccalauréat et le DUT, et reprise d'études.

(ensemble des diplômés 2011, source APOGEE)

→ Répartition des diplômés par type de baccalauréat
(ensemble des diplômés 2011, source APOGEE)

	Nb. diplômés	% Bac. général	% Bac. techno.	% Autres bacs.*
DUT SECTEUR INDUSTRIEL**	792	73,5%	21,5%	5%
Chimie	79	77%	15%	8%
Génie biologique	46	95,5%	4,5%	0%
Génie civil	112	75%	24%	1%
Génie élec. et inform. indus.	100	49%	48%	3%
Génie indus. et maintenance	13	54%	23%	23%
Génie mécanique et productique	100	81%	16%	3%
Informatique	80	94%	6%	0%
Mesures physiques	91	86,5%	9%	4,5%
Réseaux et télécommunications	130	48,5%	37,5%	14%
Science et génie des matériaux	41	97,5%	2,5%	0%
DUT SECTEUR TERTIAIRE	502	82,5%	14%	3,5%
Carrières sociales	63	82,5%	11%	6,5%
Gestion des entrep. et des admin.	302	80%	16%	4%
Information communication	55	94,5%	3,5%	2%
Tech. de commercialisation	82	84%	16%	0%
ENSEMBLE DES DUT	1 294	77%	18,5%	4,5%

* Baccalauréat professionnel, baccalauréat étranger, équivalence.

** Lecture : Parmi les 792 diplômés d'un DUT du secteur industriel, 73,5% sont titulaires d'un baccalauréat général, 21,5% d'un baccalauréat technologique et 5% d'un autre type de baccalauréat.

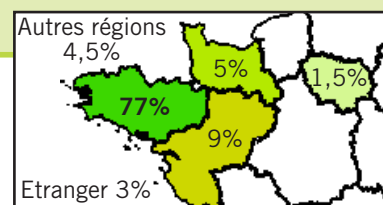


77% sont originaires de Bretagne

Plus des trois-quarts des diplômés ont obtenu leur baccalauréat en Bretagne (35% en Ille-et-Vilaine, 23,5% dans les Côtes-d'Armor, 11% dans le Finistère et 7,5% dans le Morbihan).

Par ailleurs, 14% des diplômés sont originaires des régions limitrophes.

→ Région d'obtention du baccalauréat
(ensemble des diplômés 2011, source APOGEE)



Caractéristiques générales de l'étude

Cette étude a été pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en collaboration avec l'ADIUT (Association des Directeurs d'Institut Universitaire de Technologie) et chacune des équipes pédagogiques et administratives des départements d'IUT de l'université de Rennes 1 (Lannion, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo). **Elle permet de connaître le devenir des diplômés 2011 au 1^{er} décembre 2013, soit trente mois après l'obtention du DUT.**

La collecte des données a été réalisée par les IUT et leur analyse a été effectuée par l'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE).

Sur les 1 294 diplômés de la promotion 2011, 844 ont participé à l'enquête, soit **un taux de réponse de 65%**. Le tableau suivant indique le nombre de répondants par DUT.

NB : Etant donné la disparité des taux de réponse par DUT, les résultats ne sont représentatifs que de la population répondante.

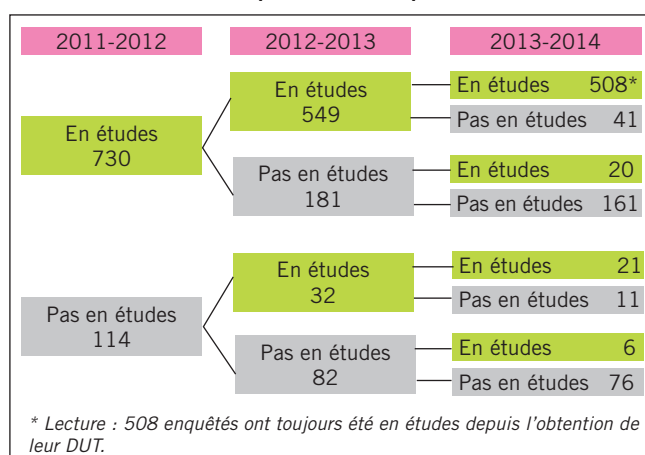
	Nb. diplômés	Nb. enquêtés	Taux de réponse
DUT SECTEUR INDUSTRIEL	792	539	68%
Chimie	79	50	63%
Génie biologique	46	36	78%
Génie civil	112	69	62%
Génie électrique et informatique indus.	100	53	53%
Génie industriel et maintenance	13	9	69%
Génie mécanique et productique	100	49	49%
Informatique	80	70	88%
Mesures physiques	91	79	87%
Réseaux et télécommunications	130	90	69%
Science et génie des matériaux	41	34	83%
DUT SECTEUR TERTIAIRE	502	305	61%
Carrières sociales	63	35	56%
Gestion des entrep. et des admin.	302	157	52%
Information communication	55	49	89%
Techniques de commercialisation	82	64	78%
ENSEMBLE DES DUT	1 294	844	65%

Poursuites d'études

91% des enquêtés se sont réinscrits dans une formation après le DUT

Parmi les 844 enquêtés, 768 ont suivi au moins une année de formation depuis l'obtention du DUT, soit un taux de poursuite d'études de 91%. La plupart d'entre elles ont été effectuées directement après le DUT (95%).

→ Parcours de formation post-DUT des diplômés 2011 (n=844)



Deux principaux parcours de formation se dégagent :

- un an d'études directement après le DUT (161 enquêtés sur 768, soit 21% de poursuite d'études «courtes»)
- trois ans d'études directement après le DUT (508 enquêtés sur 768, soit 66% de poursuite d'études «longues»).

On notera que la durée intermédiaire (deux ans d'études directes) ne concerne que 41 enquêtés sur 768, soit 5,5%.

Un parcours scolaire en réussite favorise la poursuite d'études

94% des enquêtés ayant obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou avant ont suivi une formation post-DUT. Ce taux est significativement plus faible parmi les bacheliers «en retard» (-12 points).

La poursuite d'études survient également plus souvent lorsque le baccalauréat a été obtenu avec mention : 93% contre 87,5% pour les bacheliers sans mention.

Par ailleurs, 92,5% des bacheliers généraux ont poursuivi leur cursus de formation contre 85,5% des bacheliers technologiques.

Lorsque la poursuite d'études est engagée, les mêmes critères semblent avoir une influence sur la durée de celle-ci. Ainsi, les titulaires d'un baccalauréat général, d'un baccalauréat obtenu avec mention ou d'un baccalauréat obtenu à 18 ans ou avant sont proportionnellement plus nombreux à effectuer des études longues.

→ Durée de la poursuite d'études directe selon les modalités d'obtention du baccalauréat (n=730)

	Effectif	1 an**	2 ans	3 ans
Bac. à 18 ans ou avant*	549	21%	5%	74%
Bac. après 18 ans	181	36%	7%	57%
Bac. avec mention	458	20%	4%	76%
Bac. sans mention	272	33%	8%	59%
Bac. général	593	21,5%	5,5%	73%
Bac. non général	137	39,5%	6,5%	54%

*Lecture : 21% des poursuites d'études directes réalisées par les bacheliers âgés de 18 ans ou moins ont duré un an, 5% ont duré 2 ans et 74% ont duré trois ans.

** Y compris les 20 enquêtés en études en 2011-2012 et 2013-2014.

Poursuites d'études longues : 38% en école d'ingénieurs, 36% en master 2

Parmi les 508 enquêtés qui ont toujours été en formation depuis l'obtention du DUT, 38% sont en école d'ingénieurs au moment de l'enquête et 36% sont en deuxième année de master.

→ Poursuites d'études longues : formations suivies en 2013-2014

Ecole d'ingénieurs	38%
Deuxième année de master	36%
Première année de master	9%
Ecole de commerce ou de gestion	5,5%
Autres formations	11,5%

Plus de la moitié des diplômés d'un DUT du secteur industriel s'est orientée en école d'ingénieurs (56,5%) et un peu plus du tiers s'est inscrit en master (35,5%). A l'inverse, deux-tiers des diplômés du secteur tertiaire se sont orientés en master alors que seulement 11,5% se sont dirigés en école de commerce ou de gestion.

45% des poursuites d'études longues sont effectuées en Bretagne, dont seulement 18% à l'université de Rennes 1.

Poursuites d'études d'un an : 79,5% en licence professionnelle

Dans le cadre des poursuites d'études d'un an, les diplômés de DUT ont majoritairement privilégié la licence professionnelle : 79,5% d'entre eux se sont orientés dans ce type de formation contre seulement 10% en troisième année de licence générale.

→ Poursuites d'études directes d'un an : formations suivies en 2011-2012

Licence professionnelle	79,5%
Troisième année de licence générale	10%
Autres formations (L2, école ing., école comm...)	10,5%

L'orientation en licence professionnelle est **une démarche plus souvent effectuée par les diplômés d'un DUT du secteur industriel que du secteur tertiaire** (85% contre 69%). Ces derniers s'orientent davantage en licence générale.

46,5% des enquêtés se sont réinscrits à l'université de Rennes 1 pour réaliser leur année d'études supplémentaire. Le taux de réinscription est ainsi bien plus élevé que pour les poursuites d'études longues (+ 28,5 points).

A plus grande échelle, les deux-tiers des poursuites d'études courtes ont été effectués en Bretagne.

Le taux de réussite est très satisfaisant puisque 90% des enquêtés ont validé cette année de formation post-DUT.

Situation à 30 mois

Trente mois après l'obtention du DUT, deux-tiers des enquêtés sont toujours en études, 27,5% sont en emploi, 5% sont en recherche d'emploi et 1,5% sont inactifs.

Il n'existe aucune différence significative selon le secteur du DUT.

→ Situation de l'ensemble des enquêtés au 1^{er} décembre 2013

	Etudes	Emploi	Rech. d'emploi	Inactivité	Total
DUT industriel	67%*	26%	6%	1%	100%
DUT tertiaire	63,5%	30,5%	3,5%	2,5%	100%
Total	66%	27,5%	5%	1,5%	100%

*Lecture : 67% des diplômés d'un DUT du secteur industriel sont en études 30 mois après l'obtention du diplôme.

Insertion professionnelle (sans poursuite d'études)

Sur les 76 enquêtés qui n'ont pas poursuivi ou repris d'études après l'obtention du DUT, **63 sont en emploi trente mois après (soit 83%)**, 11 sont en recherche d'emploi et 2 sont inactifs. **Le taux d'insertion (hors inactifs) s'élève à 85% et le taux de chômage, son exacte inverse, à 15%.**

Le temps d'insertion est plutôt rapide : près de 8 enquêtés sur 10 en emploi ont décroché leur premier emploi en moins de trois mois. Les trois-quarts d'entre eux considèrent que ce premier poste était en adéquation avec leur DUT.

Une majorité d'emplois stables

45 enquêtés sur 63 (soit 71,5%) occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendant, profession libérale). 58 enquêtés sur 61 (soit 95%) travaillent à temps plein (2 non-réponses).

75,5% ont un emploi de «cadre» ou «professions intermédiaires»

7 enquêtés sur 62 occupent un emploi de niveau cadre, 40 enquêtés ont un emploi de niveau intermédiaire (technicien, agent de maîtrise...) et 15 enquêtés ont un emploi de niveau employé, ouvrier. 75,5% des enquêtés occupent donc un emploi de statut au moins équivalent aux «professions intermédiaires».

La moitié gagne au moins 1 350 €

Le salaire net mensuel médian des enquêtés travaillant à temps plein en France est de 1 350 €.

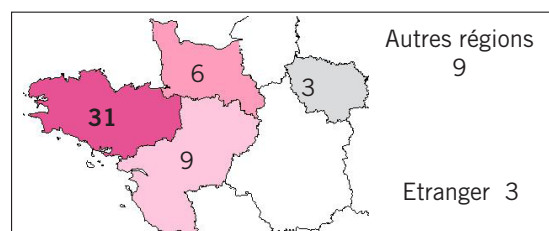
Ce salaire médian est plus élevé pour les diplômés du secteur industriel (1 500 €) que pour les diplômés du secteur tertiaire (1 300 €).

La moitié des emplois est située en Bretagne

31 enquêtés sur 61 travaillent en Bretagne (soit 51%) et 15 travaillent dans les régions limitrophes (soit 24,5%). On notera que 3 enquêtés travaillent à l'étranger. (2 non-réponses)

La localisation de l'emploi reste très liée à l'origine géographique : sur les 31 enquêtés travaillant en Bretagne, 28 sont originaires de cette même région.

→ Localisation de l'emploi, en effectifs (n=61)



56,5% des emplois correspondent au DUT

34 enquêtés sur 60 considèrent que leur emploi correspond à leur formation de DUT, soit une proportion de 56,5% (3 non-réponses). En revanche, 22 enquêtés considèrent que leur DUT n'est pas nécessaire pour occuper leur emploi (soit 36,5%).

La perception de l'adéquation diplôme/emploi ne varie pas selon le secteur du DUT.

→ Point de vue sur l'adéquation DUT/emploi, en effectifs (n=60)

L'emploi correspond au DUT	34
L'emploi pourrait être occupé sans le DUT	22
L'emploi nécessiterait une autre formation	2
L'emploi correspond à un diplôme plus élevé hors DUT	2



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle

Titulaire d'un DUT	Diplômés 2008	Diplômés 2009	Diplômés 2011
taux d'insertion ¹	92,5%	87,5%	85%
taux de chômage ²	7,5%	12,5%	15%
taux d'emploi stable ³	83,5%	65,5%	71,5%
taux d'emploi cadre ⁴	6%	14%	11%
taux d'emploi cadre et prof. inter. ⁵	71,5%	67%	75,5%
taux d'emploi à temps plein ⁶	97,5%	84%	95%
part des emplois en Bretagne ⁷	65,5%	66,5%	51%
salaires net mensuel ⁸ médian ⁹	1 300 €	1 375 €	1 350 €

Attention : pour faciliter la lecture de ce tableau, les principaux indicateurs d'insertion professionnelle sont mentionnés en pourcentages. Toutefois, ils sont calculés sur de petits effectifs et sont, par conséquent, à prendre avec beaucoup de prudence.

NB : Les données des diplômés 2010 ne sont pas disponibles.

¹ (diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100

² (diplômés en recherche d'emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100

³ (emplois en CDI + fonctionnaire + profession libérale + indépendant + chef d'entreprise) / (ensemble des emplois) * 100

⁴ (emplois de statut cadre / ensemble des emplois) * 100

⁵ (emplois de statut cadre + emplois de statut profession intermédiaire) / (ensemble des emplois) * 100

⁶ (emplois à temps plein / ensemble des emplois) * 100

⁷ (emplois en Bretagne / ensemble des emplois) * 100

⁸ Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France, hors primes et 13^{ème} mois.

⁹ Salaire tel que 50% des salaires sont en-dessous ce montant et 50% sont au-dessus.